



Nom : ..... Prénom : .....

Métier : .....

Statut : .....

SIRET : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Site internet : .....

J'adhère à l'Agence pour le développement des métiers d'art en qualité de :

- membre solidaire** et règle une cotisation d'un minimum de 10 euros.
- membre actif\*** et règle une cotisation de base de 30 euros
- membre bienfaiteur\*** et règle une cotisation d'un minimum de 100 euros.

*\* Seuls les membres actifs et membres bienfaiteur peuvent accéder aux marchés, appels à projet, concours et autres produits initiés par l'Agence.*

Règlement effectué\* :

- Par chèque à l'ordre de l'Agence pour le développement des métiers d'art
- En espèce

*\* Un récépissé vous sera transmis dans le mois qui suit votre adhésion.*

PIECES A FOURNIR :

**Professionnels des métiers d'art**

- Attestation d'inscription à INSEE (numéro SIRET)
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours

Au choix :

**Agence pour le développement des Métiers d'Art**

555, chemin des traverses - 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS  
06 44 26 43 04 - contact@agencemetiersdart.com  
[agencemetiersdart.com](http://agencemetiersdart.com)

SIRET : 807 525 662 00027

- Certificat D1 de moins de deux mois si vous êtes inscrit sur le registre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Attestation d'assujettissement ou d'affiliation de la Maison des Artistes
- Déclaration de l'URSSAF si vous êtes en profession libérale.

**Personnes morales**

- Extrait Kbis pour les Entreprises
- Statuts certifiés datés, signés, et certifiés conformes pour les Associations

**Particulier non PMA**

Signature

Fait à..... le .....

Documents, bulletin d'adhésion rempli et règlement sont envoyés à :

Agence pour le développement des métiers d'art  
555, Chemin des Traverses  
07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS

**\*\* Conformément au règlement intérieur, "Sauf demande spécifique du membre, toute cotisation reçue entre le 1er janvier et le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire concerne l'année civile en cours.**

**Toute cotisation reçue entre le jour de l'AG et le 31 décembre sera pour l'année en cours et l'année civile suivante."**

## **Agence pour le développement des Métiers d'Art**

555, chemin des traverses - 07200 LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS  
06 44 26 43 04 - [contact@agencemetiersdart.com](mailto:contact@agencemetiersdart.com)  
[agencemetiersdart.com](http://agencemetiersdart.com)

SIRET : 807 525 662 00027